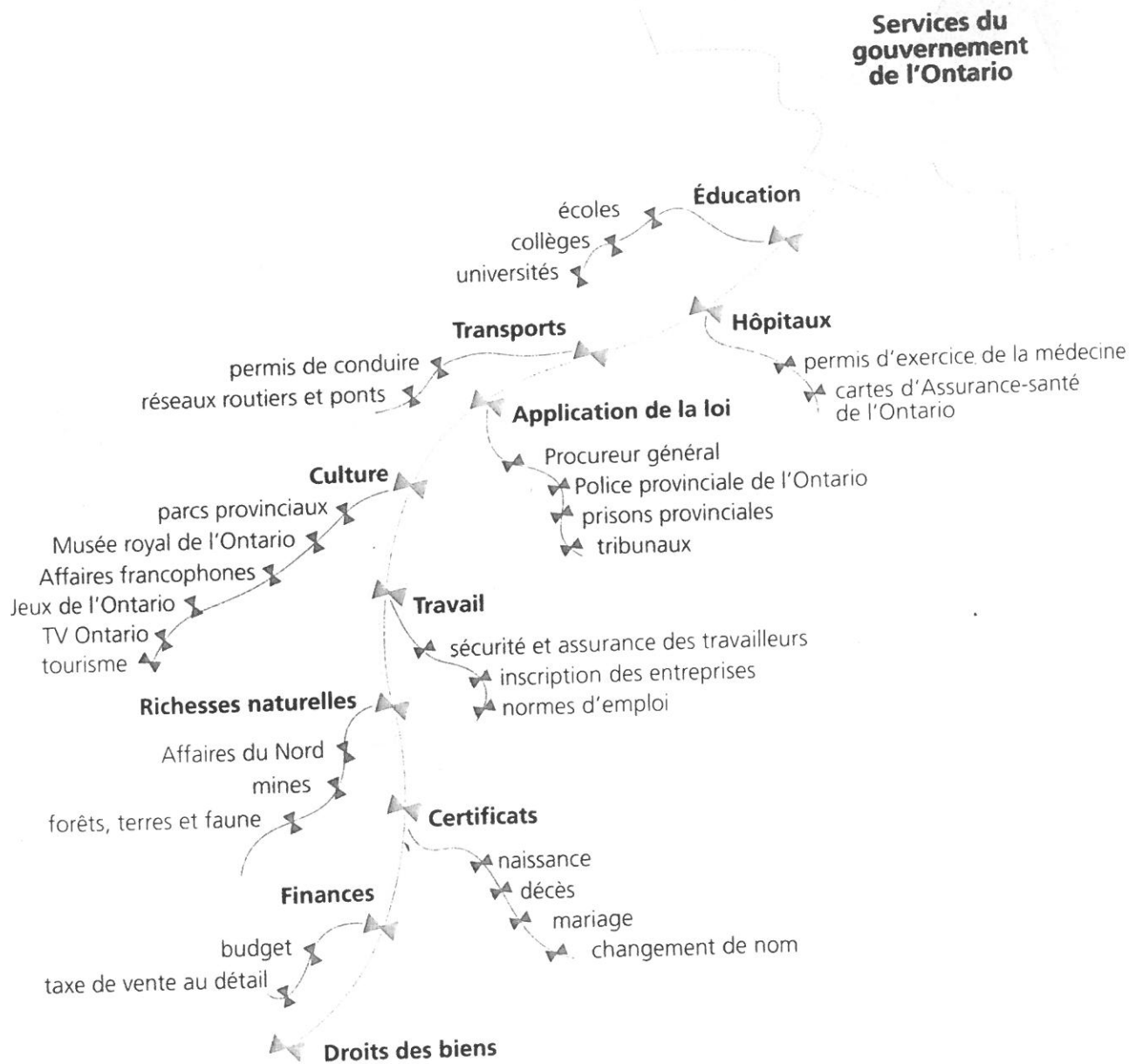


Les services provinciaux

Le gouvernement provincial doit assumer de nombreux devoirs et responsabilités pour aider sa population. La province finance de nombreux services et institutions en transférant des fonds. L'argent du gouvernement vient principalement des taxes provinciales et des paiements de transfert fédéraux pour certaines responsabilités partagées – les services médicaux, par exemple.



Services fournis par les municipalités

Les municipalités fournissent de nombreux services à l'intérieur des limites de leur territoire. Le conseil décide combien la municipalité peut dépenser pour chaque service. La municipalité obtient des fonds de plusieurs sources :



impôts fonciers payés par les résidents et les entrepreneurs



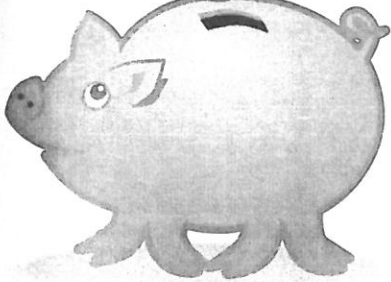
« frais d'utilisation » payés pour certains services dans les centres communautaires (les leçons de natation, par ex.)



recettes non fiscales (amendes de stationnement, par ex.)



subventions versées par le gouvernement provincial



Services municipaux

- planification des projets communautaires
- amélioration des quartiers
- entretien des routes locales, déneigement
- transports en commun (autobus, métro, par ex.)
- stationnement
- inspections des restaurants
- garderies, aide à l'enfance
- police locale
- service des pompiers
- analyse de l'eau
- collecte et élimination des ordures
- services de bibliothèque
- services d'ambulance
- parcs et loisirs (centres de loisirs, cours de natation)
- contrôle des animaux (permis d'animaux, par ex.)

Faire Discuter Découvrir

1. À votre avis, pourquoi les municipalités sont-elles responsables des routes locales et du contrôle des animaux?

Services fournis par le gouvernement fédéral

Le gouvernement fédéral fournit des services à tout le Canada. Ces services sont financés au moyen des taxes et des impôts payés par les Canadiens. Le gouvernement décide combien d'argent il faut consacrer à chacun de ces services.

Services du gouvernement fédéral

